



**Demande en ligne de la
Carte Européenne d'Assurance Maladie (CEAM)**

Table des matières

1. Connexion à votre dossier en ligne	4
<i>Vous êtes déjà enregistré ?</i>	4
<i>Vous n'êtes pas encore enregistré ?</i>	4
2. Sécurisation de votre compte	5
3. Introduire la demande de CEAM	5
<i>Étape 1 :</i>	5
<i>Étape 2:</i>	6
<i>Étape 3 :</i>	6
4. Confirmation de votre demande	7
Besoin d'aide ?	7

Vous prévoyez un séjour en Europe ? Qu'il s'agisse de vacances, d'un city-trip ou d'un déplacement professionnel, la **Carte Européenne d'Assurance Maladie (CEAM)** est votre alliée indispensable. Elle vous garantit l'accès aux soins de santé devenus nécessaires lors de vos séjours temporaires au sein de l'Espace Economique Européen et la Suisse, selon les mêmes conditions que les habitants du pays visité.

Afin de simplifier vos démarches, votre mutualité met à votre disposition un service de commande en ligne via votre dossier personnel sécurisé.

Ce guide a pour objectif de vous accompagner pas à pas dans cette procédure, de la connexion à votre espace membre jusqu'à la confirmation de votre demande.

Ce que vous allez trouver dans ce document :


- Les étapes pour vous connecter ou créer votre compte.
- La marche à suivre pour sélectionner les bénéficiaires de la carte.
- Les informations relatives aux délais et aux modalités de livraison.

1. Connexion à votre dossier en ligne

La procédure commence par la connexion à votre espace personnel sécurisé.

Vous trouverez le lien directement sur le site de votre mutualité : [MyMN](#)

Attention : Selon votre mutualité, vous pouvez effectuer cette demande en français ou en néerlandais.



Votre mutualité en ligne : encore plus d'avantages !

- ✓ Aperçu pratique de tous vos remboursements
- ✓ Demandez directement les documents de votre mutualité et imprimez-les à domicile
- ✓ Téléchargez votre carte européenne d'assurance maladie (CEAM)

Vous êtes déjà enregistré ?

Utilisez vos identifiants habituels pour vous connecter.

Important : Vous devez être en ordre d'assurance obligatoire. Si ce n'est pas le cas, contactez directement votre mutualité.

Vous n'êtes pas encore enregistré ?

Pour créer un compte, vous devez remplir les conditions suivantes:

- Être membre de la mutualité.
- Être en ordre d'assurance obligatoire.
- Avoir au moins 13 ans.
- Avoir un registre national ou numéro externe connu par la mutualité.

2. Sécurisation de votre compte

Lors de la création de votre compte, veillez à respecter les critères suivants :

- Nom d'utilisateur : Libre de choix, mais le caractère ampersand (&) est interdit.
- Mot de passe : Entre 8 et 24 caractères, incluant au moins une majuscule, une minuscule et un chiffre.
 - *Attention* : N'utilisez pas plus de deux fois le même caractère consécutivement (ex: "Aaa" est refusé).
- Activation : Vous recevrez un code par SMS ou un lien par e-mail. Activez votre compte rapidement (dans l'heure), car la validité de ce lien/code est limitée.

Pensez à vérifier vos spams si le mail tarde à arriver.

3. Introduire la demande de CEAM

Étape 1 :



Sur la page d'accueil, cliquez sur : « **Commander des documents de voyage et la carte européenne d'assurance maladie (CEAM)** »

Étape 2:



Mon dossier de mutualité
Indemnités
Documents en ligne
Mes assurances
Envoyez des documents
Remboursements

Message important
Êtes-vous en **incapacité de travail** ? Si oui, veuillez prévenir le médecin-conseil au moins 15 jours avant votre départ en voyage !

1. Vers quel pays partez-vous ?
Introduisez votre destination. Si vous allez dans différents pays de l'UE, introduisez un seul pays.

Pays-bas

2. Quand partirez-vous ?

02/03/2026 06/03/2026

Suivant

À la question « **Vers quel pays partez-vous ?** », indiquez le pays de destination.
(Si vous voyagez dans plusieurs pays de l'UE, il suffit d'en indiquer un.)

Indiquez vos dates de voyage sous « **Quand partirez-vous ?** »

Cliquez sur « **Suivant** ».

Étape 3 :



Mon dossier de mutualité
Indemnités
Documents en ligne
Mes assurances
Envoyez des documents
Remboursements

Homepage > Demande de document de voyage lamn.be Contact Inbox 26 Déconnexion HH

3. Comment souhaitez-vous recevoir votre document de voyage ?

Hugues
Hugues peut partir sans inquiétude.

Petit conseil !
Pour vos voyages à l'étranger, vous pouvez compter sur [notre assistance médicale de voyage MUTAS](#).

Demander l'attestation temporaire
Commander la carte européenne d'assurance maladie (CEAM)

Manon
Manon peut partir sans inquiétude.

Petit conseil !
Pour vos voyages à l'étranger, vous pouvez compter sur [notre assistance médicale de voyage MUTAS](#).

Demander l'attestation temporaire
Commander la carte européenne d'assurance maladie (CEAM)

Choisissez le type de document. À l'étape suivante, vous verrez les options suivantes :

- « **Demander l'attestation temporaire** »
- « **Commander la carte européenne d'assurance maladie (CEAM)** »

Pour commander votre Carte Européenne d'Assurance Maladie, cliquez sur :

« **Commander la carte européenne d'assurance maladie (CEAM)** »

4. Confirmation de votre demande

Après votre demande, une confirmation s'affiche à l'écran.

Votre carte sera envoyée par courrier à votre adresse officielle.

Refus immédiat : Si vous avez déjà introduit une demande dans les 60 derniers jours, un message d'erreur apparaîtra.

Besoin d'aide ?

Si votre demande est refusée ou pour toute question spécifique, nos conseillers sont à votre disposition.

Retrouvez les bureaux de La Mutualité Neutre ou les coordonnées de contact sur le site web : [Besoin d'informations ou d'un rendez-vous ? | La Mutualité Neutre](#)